

Résultats et analyse de l'enquête habitants

Agir pour un territoire en bonne santé
Défis et horizon pour le SCoT Rhône Provence Baronnies

Mars 2024

*Enquête réalisée en partenariat avec le cabinet Hippocrate
Développement*

HIPPOCRATE
DEVELOPPEMENT

Participez à l'enquête santé
menée auprès des habitants du territoire
Rhône Provence Baronnies
en ligne jusqu'au 20/12/2023

Comment ça va ?

Vos témoignages sur ce qui compte pour votre **santé** nous intéressent !

Pour répondre au questionnaire, connectez vous sur : <https://www.srpb.fr/> ou scannez ce QR Code :

**SR
PB** SYNDICAT
RHÔNE
PROVENCE
BARONNIES

Table des matières

1	Le panorama de consultation	3	5.2	D'importants besoins de services de santé pour les personnes âgées	15
2	Les résultats de l'enquête habitant	4	6	Santé mentale	17
2.1	Le profil des enquêtés	4	6.1	Un fort enjeu de santé mentale chez les jeunes de moins de 30 ans, les personnes en situation de handicap et les femmes.....	17
2.2	Les femmes actives en emploi vivant en milieu rural constituent le public le plus représenté parmi les répondants au questionnaire .	6	6.2	Des besoins non couverts en matière de santé mentale	17
2.3	Parmi les hommes participant à l'enquête, les retraités en milieu rural sont les plus visibles.....	6	6.3	Un sentiment s'isolement, facteur de risque en matière de santé	18
3	Etat de santé	7	7	Cadre de vie, urbanisme et bien-être	19
3.1	Un bon état de santé global mais des différences entre les hommes et les femmes en matière de santé physique et mentale	8	7.1	Des habitants sensibilisés au lien entre l'environnement nature, l'urbanisme et la santé	19
3.2	Des problèmes de santé identifiés par les enquêtés	9	7.2	Des préoccupations sur la qualité des logements exprimées par les habitants	20
3.3	Des enfants particulièrement concernés par des troubles visuels et du langage	9	7.3	Un accès à des espaces verts et naturels même si certains publics sont moins favorisés : les jeunes et les personnes en situation de handicap.....	20
4	Accès aux soins.....	10	7.4	Les espaces verts, les zones d'ombre, les modes de transport, les lieux de rencontre, l'accessibilité aux personnes à situation de handicap : des enjeux prioritaires pour les habitants.....	21
4.1	Une importante consommation de soins généralistes et spécialistes.....	10	7.5	Une « culture du sport » visible dans le territoire et une population sensibilisée à la pratique régulière d'une activité physique.....	21
4.2	Une problématique d'accès aux soins et au système de santé chez les jeunes de moins de 30 ans.....	10	7.6	Une pratique physique plus présente chez les tranches d'âges les plus élevées.....	22
4.3	Des difficultés d'accès aux professionnels de santé exprimés chez les habitants et les nouveaux arrivants	11	7.7	Une pratique physique plus présente chez les tranches d'âges les plus élevées.....	23
4.4	Un temps d'accès aux soins élevé : une des principales raisons du non-recours aux soins	13	7.8	Des préoccupations exprimées liées aux risques naturels et industriels	23
4.5	La télémédecine	13	8	Conclusion.....	24
5	Handicap, seniors et accessibilité	15			
5.1	Les personnes en situation de handicap ont un accès aux soins limité et sont peu satisfaites de l'offre de services de santé du territoire.....	15			

1 Le panorama de consultation

Dans le cadre de l'étude « SCoT & Santé », l'enquête en ligne « Comment ça va ? » a été diffusée sur le territoire du SCoT Rhône Provence Baronnies entre octobre et décembre 2023, afin d'alimenter les résultats du diagnostic quantitatif sur la santé, le bien-être et la qualité de vie des habitants du territoire Rhône Provence Baronnies.

L'enquête a permis de mieux cerner les pratiques et les besoins des habitants en matière de santé et de recueillir leur point de vue sur : leur état de santé, leurs habitudes de soins et leur perception de la qualité de leur cadre de vie.

Elle a contribué à identifier des pistes de réflexions possibles pour répondre aux enjeux et problématiques de santé dans le territoire.

L'enquête a bénéficié d'une large diffusion auprès des habitants grâce aux relais de communication mobilisés par les mairies, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) du territoire et les partenaires du SCoT :

- Presse
- Réseaux sociaux des collectivités et partenaires
- Sites internet des collectivités territoriales (EPCI et mairies).

Sur 230 000 habitants, **734 personnes ont répondu à l'enquête**

Un **taux de confiance de 99%** et une marge d'erreur de **5%**

La quasi-totalité des EPCI sont représentées dans les réponses obtenues

Un niveau de participation encourageant qui s'associe à une relative homogénéité dans la représentativité des intercommunalités membres

Extraits de diffusion de l'enquête



« Comment ça va ? » – Enquête auprès des habitants du territoire Rhône Provence Baronnies
Dans le cadre de sa mission Santé, la communauté de communes DRAGA s'associe aux travaux du Schéma de développement de cohérence territoriale (SCoT) et participe à une enquête en ligne auprès des habitants du territoire pour mieux connaître leur état de santé, leurs habitudes de soins et recueillir leur point de vue sur la qualité de leur cadre de vie. Un des objectifs de cette enquête est d'identifier des pistes d'actions adaptées pour renforcer le bien-être des habitants actuels et futurs.
Cette enquête à destination des habitants du territoire est :



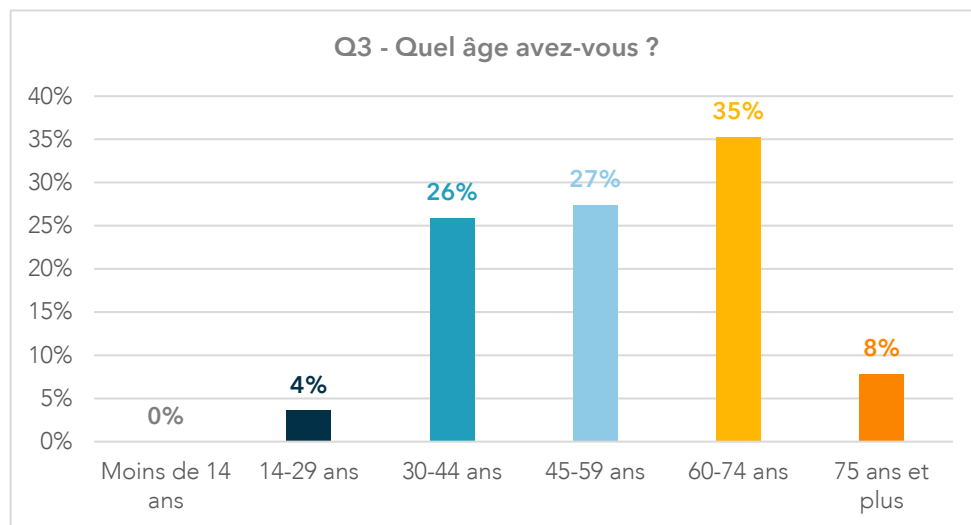
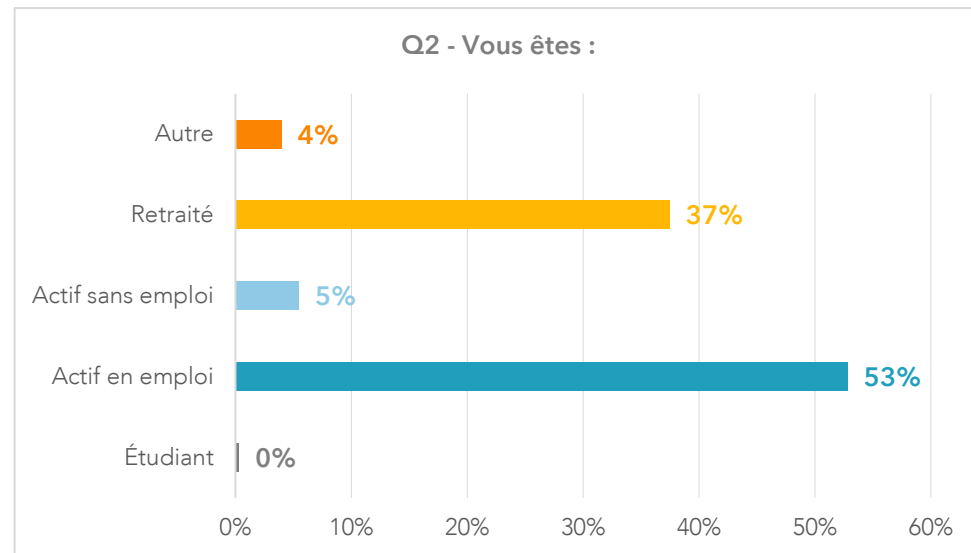
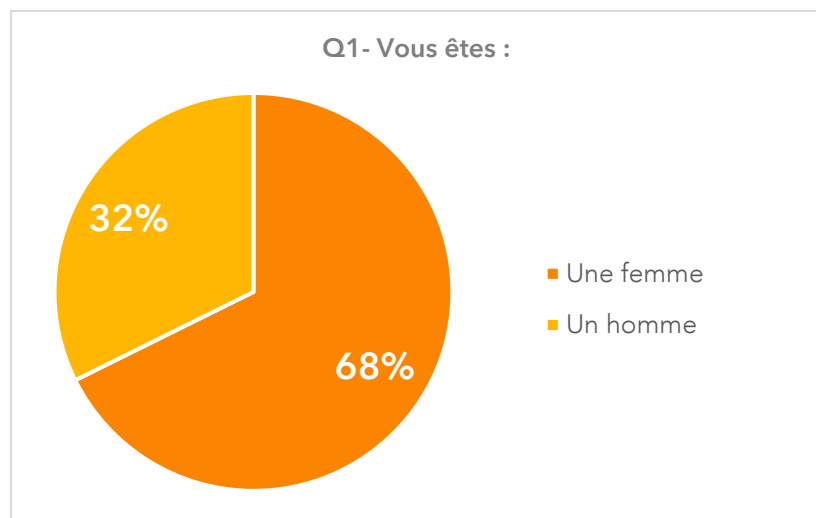
2 Les résultats de l'enquête habitant

2.1 Le profil des enquêtés

Il est possible d'observer qu'une **majorité de répondants sont des femmes**. Elles représentent 68% des taux de réponse contre 32% pour les hommes.

La majorité des enquêtés sont actifs et occupent un emploi (53%) et 37% des répondants sont **retraités**. A l'inverse, les actifs sans emploi et les étudiants ont faiblement répondu à l'enquête (respectivement 5% et moins de 1%).

En ce qui concerne la répartition par âge des habitants, les taux de réponse sont plutôt homogènes entre les classes d'âge. En corrélation avec la proportion de retraités ayant répondu à l'enquête, **ce sont les plus de 60 ans (35%) qui ont le plus participé** : ils représentent au total plus 43% (35% pour les 60-75 ans et 8% pour les plus de 75 ans). A l'inverse, il est possible de constater une sous-représentation chez les jeunes de moins de 30 ans (4%).

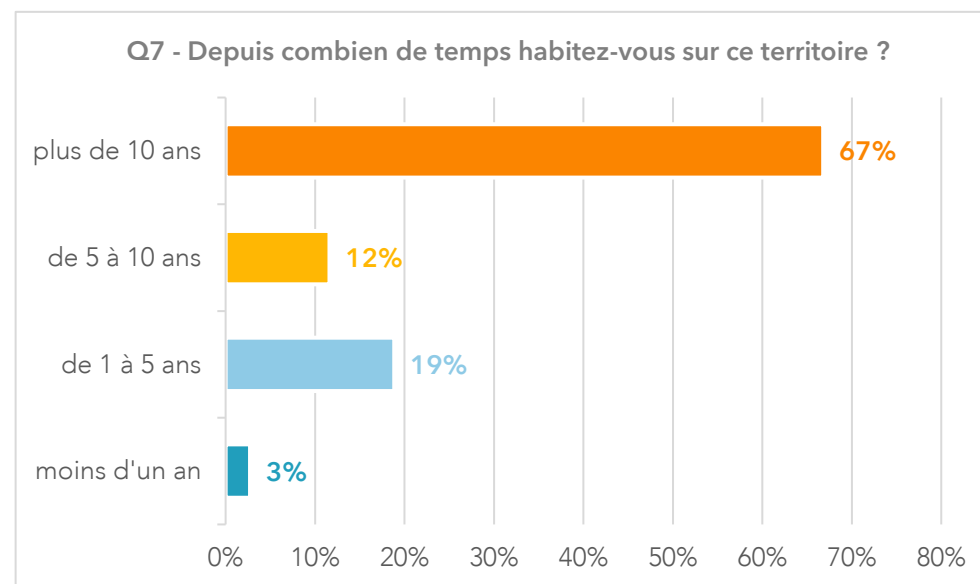
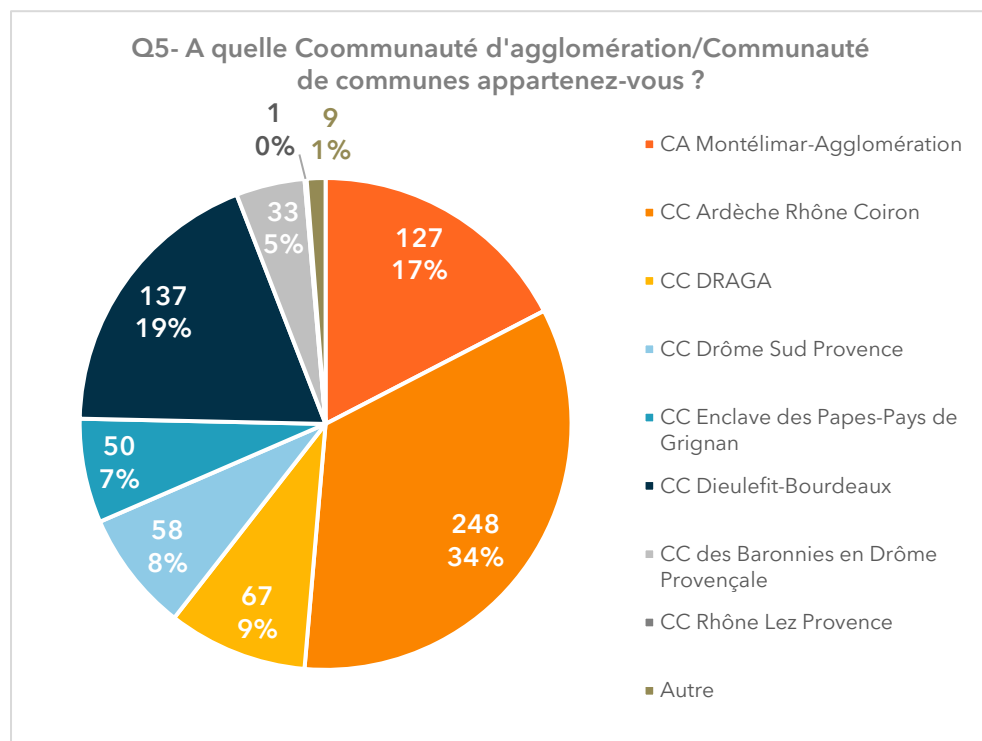
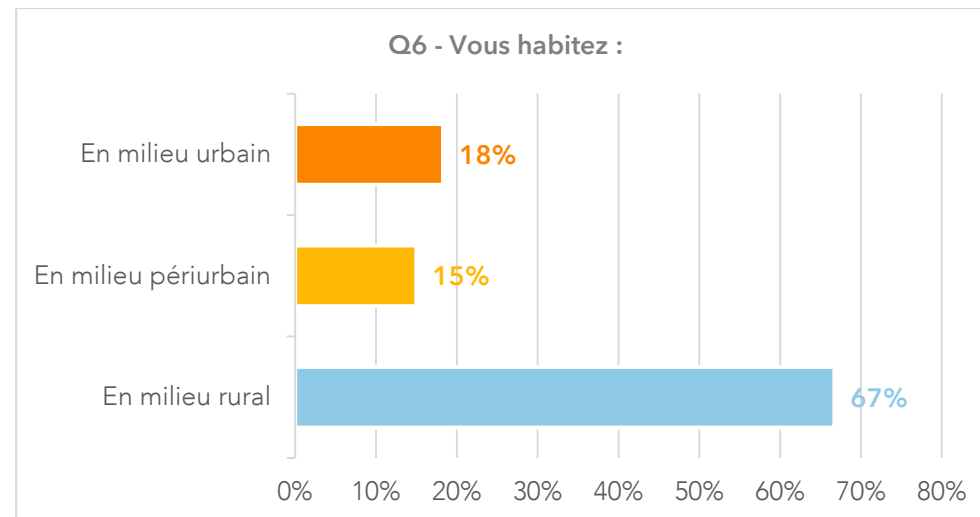


Ce sont les habitants de la CC Ardèche Rhône Coiron, CC Dieulefit-Bourdeaux et de l'agglomération de Montélimar qui ont le plus répondu à l'enquête. Ils représentent au total 70% des taux de réponse (respectivement 34%, 19% et 17%). Les habitants de la CC DRAGA, CC Drôme Sud Provence, CC Enclave des Papes-Pays de Grignan et CC des Baronnie en Drôme Provençale représentent environ 30% des répondants. Le taux de réponse des habitants de la CC Rhône Lez Provence est le moins visible, puisque moins de 1% des répondants résident dans la Communauté de communes.

Il est également possible de constater que certains des répondants ne résident pas dans le territoire. Il peut s'agir de résidents secondaires.

Il est à noter que les taux de réponse ne sont pas directement liés au volume de population des EPCI. **La plupart des habitants indiquent habiter dans un milieu rural (67% des réponses), contre 18% en milieu urbain et 15% en milieu périurbain.**

La majorité des enquêtés résident dans le territoire du SCoT depuis plus de 10 ans (67%). Cela dépeint un fort ancrage territorial des habitants interrogés.



2.2 Les femmes actives en emploi vivant en milieu rural constituent le public le plus représenté parmi les répondants au questionnaire

Les femmes constituent la majorité des répondants de l'enquête, représentant **68% des participants**, soit 492 réponses :

- 59% des femmes sont actives en emploi et 6% n'occupent pas d'emploi
- 30 % des femmes sont retraitées
- 5% des femmes expriment être bénévole, en situation d'invalidité, de situation de handicap, de maladie
- 90% des femmes font parties des classes d'âge suivantes : 30-44 ans (30%), 45-59 ans (30%) et 60-74 ans (30%). Les femmes de moins de 29 ans et celles de 75 ans et plus sont moins représentées, chaque groupe constituant environ 5% des répondantes.
- 67% des femmes vivent en milieu rural, 15% en milieu périurbain et 20% en milieu urbain.
- Les catégories professionnelles les plus représentées sont les cadres (21%) les employées (32%).
- 67% des femmes vivent en couple avec ou sans enfant(s), 22% d'entre elles vivent seules et 7% sont en famille monoparentale.

Pourquoi les femmes pourraient-elles davantage se sentir concernées par l'enquête menée sur le territoire ?

Selon un *Le Monde*, les femmes seraient davantage soucieuses de leur santé et celle de leur entourage que les hommes. Elles gèreraient en grande partie la santé de leur ménage : prise de rendez-vous, paiement des consultations, suivi des traitements et tâches administratives. En 2021, 81% des rendez-vous pris pour des mineurs ont été réservés par des femmes. Elles sont donc plus susceptibles de se sentir concernées par l'enquête.

Les femmes représentent également un profil avec des besoins de santé particuliers. On retrouve notamment, au-delà des soins courants, les suivis de périnatalité et suivis gynécologiques.

De plus, elles sont plus susceptibles de rencontrer des situations de vulnérabilité économique (la proportion de mères célibataires et en emploi précaire est plus importante chez les femmes que les hommes), venant ainsi favoriser les freins à l'accès aux soins tandis que les besoins sont importants.

2.3 Parmi les hommes participant à l'enquête, les retraités en milieu rural sont les plus visibles

Les hommes représentent 32% des répondants de l'enquête, soit 235 réponses dont :

- 53% des hommes sont retraités
- 41% des hommes sont actifs en emploi et 3% n'occupent pas d'emploi
- 45% des hommes sont âgés de 60-74 ans, contre 24% pour les 45-59 ans, 17% pour les 30-44 ans et 12% pour les 75 ans et plus
- 70% des hommes vivent en couple avec ou sans enfant(s), 24% d'entre eux vivent seuls et 2% en famille monoparentale
- 70% des hommes vivent en milieu rural

Pourquoi les hommes retraités pourraient-elles davantage se sentir concernées par l'enquête menée sur le territoire ?

La carence médicale et la faible présence d'offre de santé en milieu rural peut favoriser les situations de ruptures dans les parcours de santé des personnes âgées présentant des besoins en santé croissants avec l'avancée en l'âge.

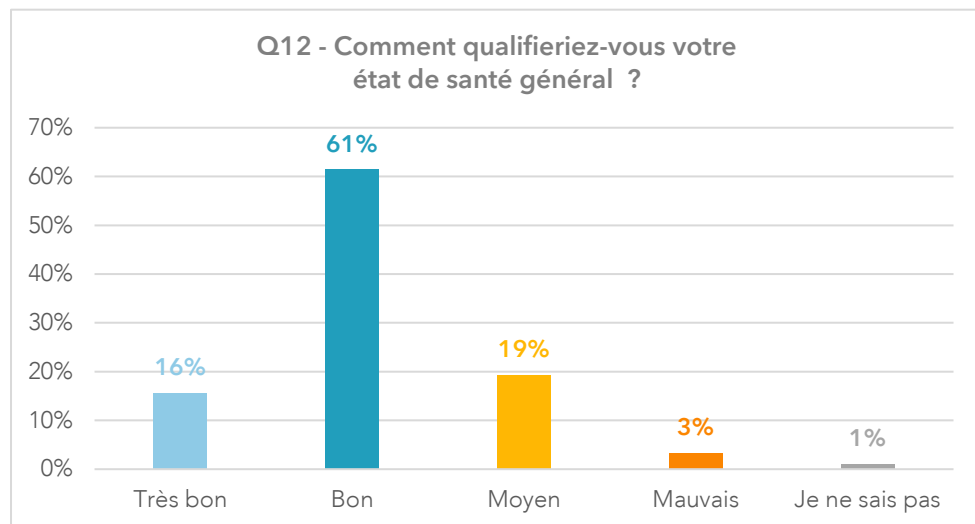
Il est donc cohérent que les hommes retraités se soient plus exprimés au regard de leurs besoins en santé.

3 Etat de santé

L'étude de l'état de santé perçu révèle que **la grande majorité des habitants du territoire (77%), qualifient leur état de santé de « bon » voire « très bon ».**

En effet, quel que soit l'EPCI, la plupart des habitants se considèrent en « bonne » voire « très bonne » santé (entre 71% et 80% des réponses dans chaque EPCI).

En revanche, en corrélation avec le vieillissement de la population, ce sont les CC des Baronnies en Drôme Provençale et CC Enclave des Papes-Pays de Grignan qui enregistrent le plus grand nombre d'habitants se déclarant en « mauvaise » santé générale (6%).



EPCI	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Je ne sais pas
CA Montélimar-Agglomération	18%	62%	15%	4%	1%
CC Ardèche Rhône Coiron	15%	63%	17%	4%	0.4%
CC DRAGA	22%	49%	27%	1%	0%
CC Drôme Sud Provence	17%	60%	21%	2%	0%
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan*	18%	58%	16%	6%	2%
CC Dieulefit-Bourdeaux	9%	67%	21%	1%	1%
CC des Baronnies en Drôme Provençale	12%	61%	21%	6%	0%
CC Rhône Lez Provence	-	100% (1 réponse)	-	-	-
SCoT Rhône Provence Baronnies	16%	61%	19%	3%	1%

3.1 Un bon état de santé global mais des différences entre les hommes et les femmes en matière de santé physique et mentale

L'appréciation des enquêtés sur leur état de santé physique et mental diffère selon leur genre et selon les territoires.

Les hommes semblent être en meilleure santé mentale que les femmes : 76% des hommes qualifient de « bon » ou « très bon » leur santé mentale, tandis que chez les femmes, cette proportion est moins importante (70%).

Comparativement à la moyenne du territoire (5%), les répondants habitants dans l'agglomération de Montélimar et la CC des Baronnies en Drôme Provençale indiquent être en mauvais état de santé mentale : respectivement 13 et 12,5% des répondants.

État de santé chez les hommes par EPCI									
	SCoT	EPCI							
		Ardèche Rhône Coiron	Baronnies en Drôme Provençale	Dieulefit-Bourdeaux	DRAGA	Drôme Sud Provence	Enclave des Papes - Pays de Grignan	Montélimar Agglomération	Rhône Lez Provence
État de santé physique									
Très bon	11 %	8 %	25 %	11 %	11 %	6 %	27 %	8 %	
Bon	58 %	62 %	37 %	62 %	52 %	65 %	53 %	55 %	
Moyen	27 %	23 %	37 %	23 %	37 %	23 %	20 %	32 %	
Mauvais	4 %	5 %	0 %	4 %	0 %	6 %	0 %	5 %	
Je ne sais pas	0,4 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
État bien-être mental									
Très bon	21 %	14 %	37,5 %	21 %	27 %	35 %	40 %	16 %	
Bon	58 %	64 %	37,5 %	60 %	58 %	47 %	53 %	57 %	
Moyen	16 %	19 %	0 %	19 %	11 %	12 %	0 %	13 %	
Mauvais	5 %	3 %	12,5 %	0 %	4 %	6 %	7 %	13 %	
Je ne sais pas	0,9 %	1 %	12,5 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	

Les femmes semblent être en meilleure santé physique que les hommes : 74% des femmes indiquent leur état de santé physique comme « bon » ou « très bon », tandis que chez les hommes, cette proportion est légèrement inférieure (69%).

La CC Enclave des Papes-Pays de Grignan se démarque en tant qu'EPCI dans lequel les femmes déclarent avoir le moins bon bien-être mental. La question de la santé mentale chez les femmes apparaît comme un enjeu fort, puisque 11% des répondantes s'accordent à dire qu'elles sont en mauvaise santé mentale (contre 5% en moyenne dans le territoire du SCoT).

État de santé chez les femmes par EPCI									
	SCoT	EPCI							
		Ardèche Rhône Coiron	Baronnies en Drôme Provençale	Dieulefit-Bourdeaux	DRAGA	Drôme Sud Provence	Enclave des Papes - Pays de Grignan	Montélimar Agglomération	Rhône Lez Provence
État de santé physique									
Très bon	15 %	13 %	13 %	12 %	19 %	12 %	17 %	20 %	
Bon	59 %	63 %	63 %	57 %	58 %	66 %	46 %	58 %	100% (1 seule réponse)
Moyen	22 %	20 %	21 %	27 %	17 %	22 %	31 %	19 %	
Mauvais	4 %	4 %	4 %	4 %	6 %	0 %	6 %	2 %	
Je ne sais pas	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
État bien-être mental									
Très bon	16 %	16 %	21 %	18 %	17 %	12 %	14 %	15 %	100% (1 seule réponse)
Bon	53 %	55 %	42 %	52 %	50 %	66 %	46 %	55 %	
Moyen	25 %	24 %	33 %	24 %	33 %	20 %	29 %	27 %	
Mauvais	5 %	5 %	4 %	6 %	0 %	2 %	11 %	3 %	
Je ne sais pas	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	

3.2 Des problèmes de santé identifiés par les enquêtés

En cohérence avec l'appréciation des enquêtés sur leur état de santé global, plus d'un tiers des répondants ne se sent pas concernés par des problématiques de santé (37% des réponses).

Néanmoins, les habitants touchés par des maladies/pathologies et/ou par des problèmes de santé, sont pour la plupart concernés par des :

- **Maladies ou problèmes de santé chroniques** (diabète, insuffisance cardiaque, cancers...)
- **Problèmes de santé dentaire** (carie, perte de dents...)
- **Le surpoids et l'obésité concernent.** La lutte contre le surpoids et l'obésité émerge également comme un défi de santé significatif, mettant ainsi en lumière des enjeux d'accès à une alimentation saine et à de l'activité physique régulière (financiers, sociaux, offre de proximité).
- Parmi les autres problématiques de santé déclarées par les répondants, il est possible d'observer des problématiques de **thyroïde** et **d'arthrose/douleurs musculaires**.

Les problématiques de santé exprimées ne divergent pas de façon significative entre selon les territoires (EPCI ou typologie de communes).

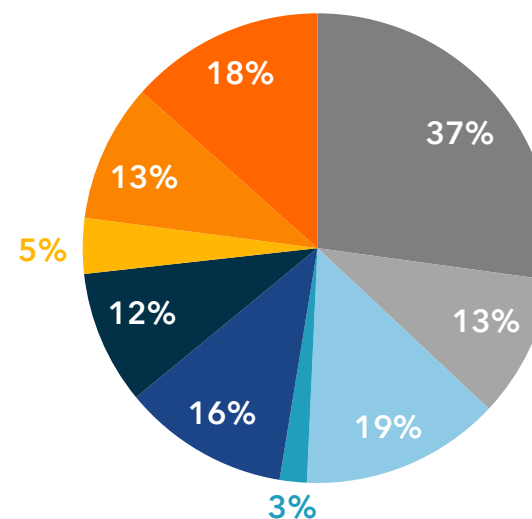
3.3 Des enfants particulièrement concernés par des troubles visuels et du langage

Les enquêtés ont pu s'exprimer sur l'état de santé de leurs enfants. **La majorité des répondants indiquent que leurs enfants ne présentent pas de problèmes de santé particuliers (59% des réponses).**

Néanmoins, 41% des enquêtés signalent que leur(s) enfant(s) est concerné par un souci de santé. Les principaux problèmes de santé exprimés incluent les **troubles visuels (16%)**, les **troubles du langage (7%)**, les **troubles de l'attention (7%)**, les **maladies ou problèmes de santé psychique (6%)**. Le dépistage et le traitement des troubles visuels se révèlent essentiels, surtout à un jeune âge, où ils peuvent influencer l'apprentissage de la langue.

Les allergies, l'asthme, les problèmes de handicap, la maladie de Charcot, l'autisme et la bipolarité sont également ressortis dans les expressions libres des répondants.

Q15 - Avez-vous une maladie/pathologie ou un problème de santé parmi les suivants :



- Je n'ai aucun de ces problèmes
- Autres
- Dentaires (caries, pertes de dents...)
- Troubles alimentaires
- Surpoids et obésité
- Audition (acouphènes, otites...)
- Vue (DMLA, glaucome, cataracte...)
- Maladie/problème de santé psychique (dépression, addictions, anxiété...)
- Maladie/problème de santé chronique (diabète, insuffisance cardiaque, cancers...)

4 Accès aux soins

4.1 Une importante consommation de soins généralistes et spécialistes

La médecine générale demeure le recours principal (91% des répondants) et plus d'un tiers des enquêtés indiquent avoir souvent recours à la médecine spécialisée (34%), aux soins ophtalmologiques (34%) et aux soins en kinésithérapie (25%).

Des nuances apparaissent dans l'utilisation des services médicaux selon l'âge.

La fréquence des recours aux soins médicaux varie significativement selon les territoires, révélant des particularités des habitudes de santé des habitants et de l'offre de soins disponible.

Cette variation dans l'utilisation des services médicaux s'aligne sur les parcours de vie propres à chaque tranche d'âge, soulignant l'importance d'adapter les politiques de santé selon les profils des habitants et notamment en réponse au vieillissement de la population.

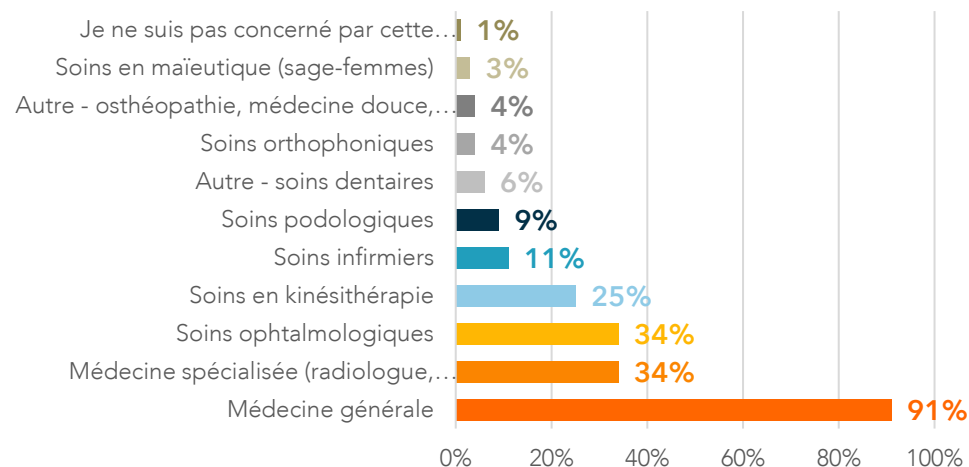
4.2 Une problématique d'accès aux soins et au système de santé chez les jeunes de moins de 30 ans

L'accès aux soins et aux professionnels de santé est essentiel pour un territoire. En effet, la dernière étude de la Fondation Jean Jaurès et Ipsos¹ montre que l'accès à des services de santé et le critère principal d'installation d'une personne sur un territoire.

Dans le territoire du SCoT, 14% des enquêtés déclare ne pas avoir de médecin traitant. L'absence de médecin traitant peut entraîner des ruptures dans le suivi médical et dans les parcours de soins, ce qui peut amener à des situations de vulnérabilité en particulier chez les plus âgés (mauvais suivi des traitements, aggravation des maladies chroniques, mortalité prématurée).

L'absence de médecin traitant chez les jeunes de moins de 30 ans et les 30-44 ans apparaît comme un fort enjeu, dont le manque de suivi médical chez ces publics peut conduire à développement accru de maladies chroniques. Près d'un tiers des jeunes de moins de 30 ans sont sans médecin traitant (31%) et cela concerne 20% des 30-44 ans ayant répondu à l'enquête.

Q25 - Quels types de soins utilisez-vous le plus souvent ?
Plusieurs réponses possibles



Q22 - Avez-vous un médecin traitant ?

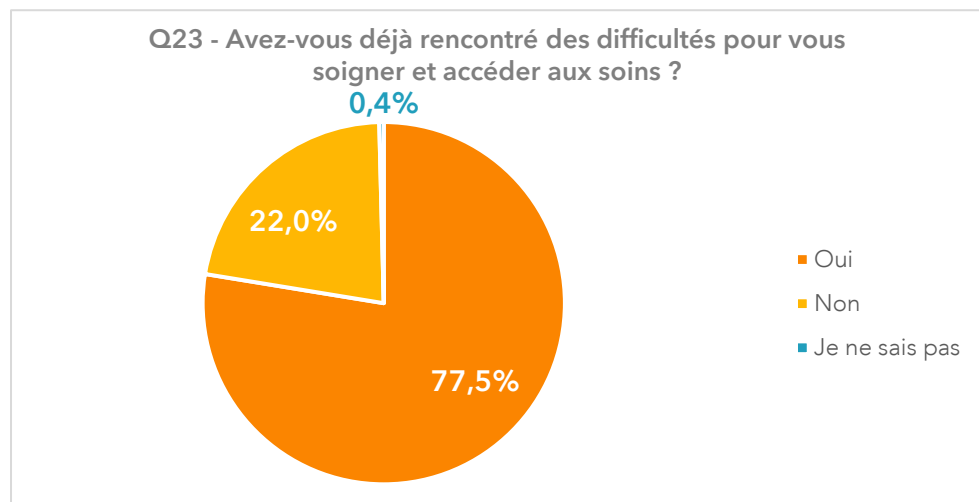
Part des enquêtés ayant répondu « non » selon leur âge

Ensemble des enquêtés	Moins de 14 ans	14-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
14%	Pas de réponse	31%	20%	15%	10%	5%

¹ "La Société idéale de demain aux yeux des Français" - Ipsos - Fondation Jean Jaurès et CFDT, Avril 2023

4.3 Des difficultés d'accès aux professionnels de santé exprimés chez les habitants et les nouveaux arrivants

Les analyses de l'enquête montrent que, dans l'ensemble, les habitants rencontrent **des difficultés à accéder aux soins** : 78% affirment avoir déjà rencontré des difficultés pour se soigner et accéder aux soins.

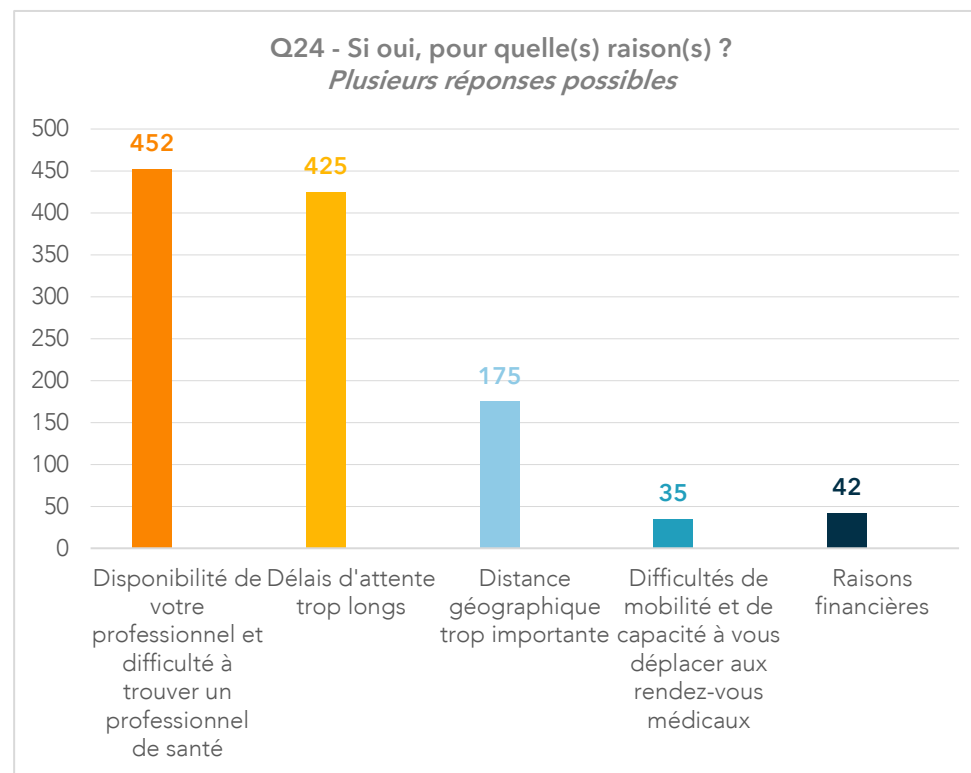


Les habitants du territoire arrivés depuis moins de 5 ans sont **77 %** (contre 66 % pour les plus anciens habitants) à **exprimer rencontrer des difficultés pour accéder aux soins de médecine générale**. Parmi eux, 22 % n'ont pas de médecin traitant. A titre de comparaison, l'absence de médecin traitant touche 11 % des habitants vivant sur le territoire depuis plus de 5 ans.

Au regard des dynamiques démographiques du territoire (croissance de la population et vieillissement des habitants et des professionnels de santé), les difficultés d'accès aux soins de premier recours risquent davantage de s'accroître.

Certains **facteurs de renoncement aux soins** ont été identifiés :

- La difficulté à trouver un **professionnel de santé disponible** (79%)
- Les **délais d'attente** de consultation chez un professionnel de santé (75%)
- La **distance géographique** est un frein aux soins (31%).



Les enquêtés s'accordent à dire qu'il est difficile d'accéder aux soins de certains **professionnels de santé**, qu'ils soient de **premier recours** (par exemple la **médecine générale**) ou de **second recours**.

L'accès aux spécialistes pose des défis majeurs avec des territoires déficitaires en offre de proximité. Parmi les réponses de l'enquête, on retrouve parmi les spécialistes les plus difficiles d'accès (difficile et très difficile) :

- Le **psychiatre**
- Le **dermatologue**,
- Le **pédiatre**,
- Le **neurologue**,
- L'**orthophoniste**,
- ...

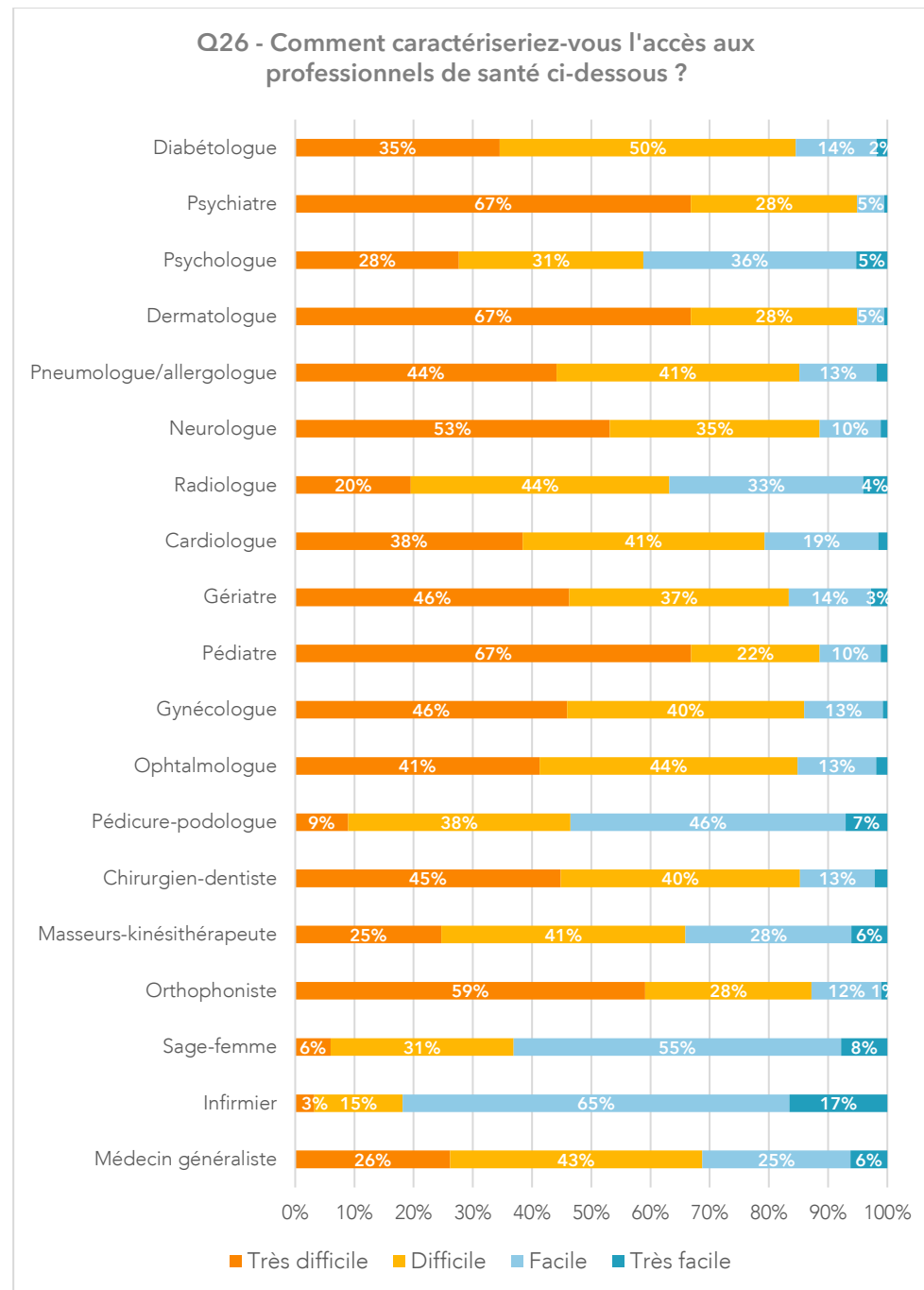
Dans les expressions libres de l'enquête, la profession la plus mentionnée est celle des chirurgiens-dentistes.

Le manque d'ophtalmologue sur le territoire est d'autant préoccupant que les parts d'enfants concernés par des troubles visuels est significative.

A l'inverse, les répondants identifient trois professions de santé comme « faciles » et « très facile » d'accès sur le territoire du SCoT, à savoir :

- Les **infirmiers** (82%),
- Les **sage-femmes** (63%),
- Les **pédicures-podologues** (53%).

Certains des enquêtés (19%) évoquent des inquiétudes liées à l'**absence de services hospitaliers de proximité** sur le territoire et soulignent l'indisponibilité des plateaux techniques, des spécialistes, des services d'urgence, et des centres spécialisés tels que les centres anti-douleurs ou anticancéreux.



4.4 Un temps d'accès aux soins élevé : une des principales raisons du non-recours aux soins

Pour des raisons de mobilités et de freins économiques, la **distance géographique figure parmi les principales causes du non-recours aux soins** des habitants du territoire.

Le maillage de l'offre de soins et l'éloignement des professionnels de santé sont des freins à l'accès aux soins, en particulier chez certains publics : personnes en situation de précarité, personnes âgées

Les spécialités les plus éloignées géographiquement des habitants (demandant plus de 45 minutes de transport motorisé) sont la neurologie, la pneumologie et la dermatologie.

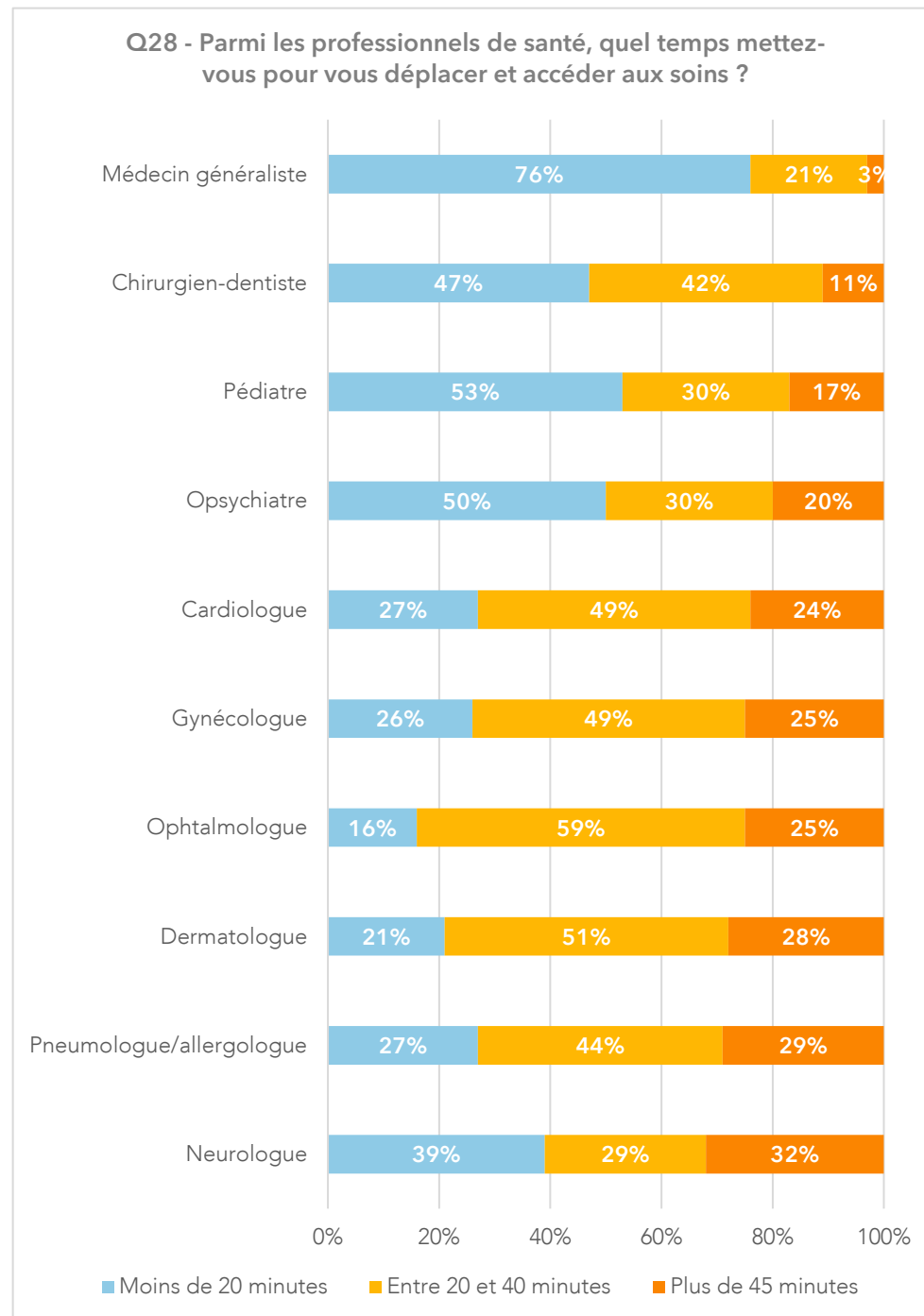
4.5 La télémédecine

La télémédecine, envisagée comme solution ponctuelle face aux difficultés d'accès à certains professionnels de santé, est encore peu utilisée par les habitants du territoire. En effet, 68% des répondants déclarent n'avoir jamais eu recours à cette modalité.

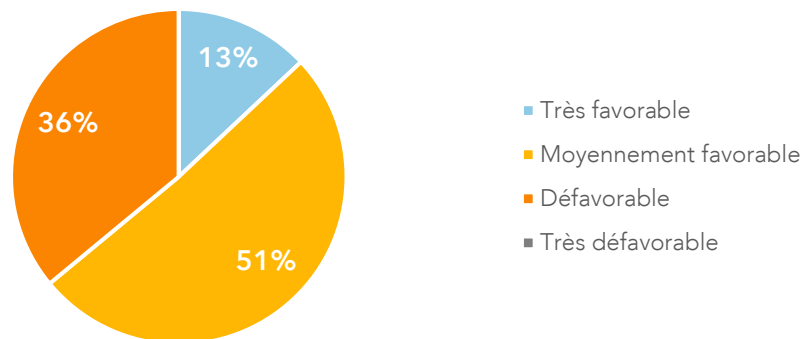
Des disparités notables sont naturellement observées selon l'âge, avec 65% des moins de 30 ans ayant déjà utilisé la télémédecine, contre seulement 19% des plus de 60 ans.

Concernant l'opinion sur l'utilisation des outils numériques en santé, une majorité des répondants se positionne de manière mitigée.

Les moins de 30 ans se montrent nettement plus favorables (89%), tandis que les autres tranches d'âge présentent des avis plus diversifiés.



Q31 - Etes-vous favorable ou défavorable à la l'utilisation des outils numériques en santé, notamment pour consulter un professionnel de santé à distance ?



Les sentiments défavorables liés à l'utilisation de la télémédecine pourraient être dus :

- au potentiel risque qu'elle se « substitue » aux professionnels de santé
- au manque d'information sur les possibilités et aux freins psychologiques liés au recours au numérique.

Des initiatives de proximité telles que des **cabines de télémédecine** dans les pharmacies ou la présence de téléassistance pourraient faciliter l'accès et la compréhension de la télémédecine dans les territoires.

4.6 Une connaissance des dispositifs de prévention à renforcer

Le recours aux campagnes de prévention (dépistages, vaccinations, protection solaire, ateliers santé et bien-être...) ainsi que l'accès à l'information de santé favorisent l'état de santé d'une personne. Ils permettent de retarder l'entrée dans la maladie et de devenir acteur de sa propre santé en prenant des décisions et en adoptant des comportements protecteurs (alimentation, activité physique, lien social...).

Les résultats de l'enquête montrent que **52% des répondants ont connaissance des actions santé mises en place sur le territoire**. La diffusion d'information sur les actions de prévention est donc à consolider.

La tendance générale des réponses à l'enquête montre que **les personnes de plus de 60 ans** déclarent connaître le plus les actions locales de santé, avec 63% de réponses positives, dont 55% qui déclarent y participer.

La tranche d'âge intermédiaire de 30 à 59 ans indique pour 44% avoir connaissance des actions, mais seulement 33% y participent.

Les plus jeunes ayant répondu à l'enquête sont 27% à exprimer connaître les actions locales de santé, mais aucun d'entre eux n'a déjà participé à l'une de ces initiatives.

En ce qui concerne **les personnes en situation de handicap**, 55% déclarent connaître les actions locales de santé, mais 56% d'entre elles ne participent pas en raison du manque de temps, 44% par manque d'intérêt, et 34% en raison d'un manque d'information et de mobilité.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les raisons de la non-participation aux dispositifs de prévention :

- Le manque de temps
- Le manque d'intérêt
- La faible connaissance des dispositifs
- Le manque de lisibilité

Les raisons de la non-participation peuvent aussi s'expliquer selon l'âge :

- Les jeunes mentionnent le manque d'intérêt pour les actions.
- La tranche d'âge intermédiaire évoque le manque de temps comme principale raison.
- Les plus âgés mentionnent un manque de connaissance et des freins à la mobilité.

Cette analyse souligne l'importance d'une communication ciblée auprès des différents publics pour encourager leur participation aux actions locales de santé.

5 Handicap, seniors et accessibilité

5.1 Les personnes en situation de handicap ont un accès aux soins limité et sont peu satisfaites de l'offre de services de santé du territoire

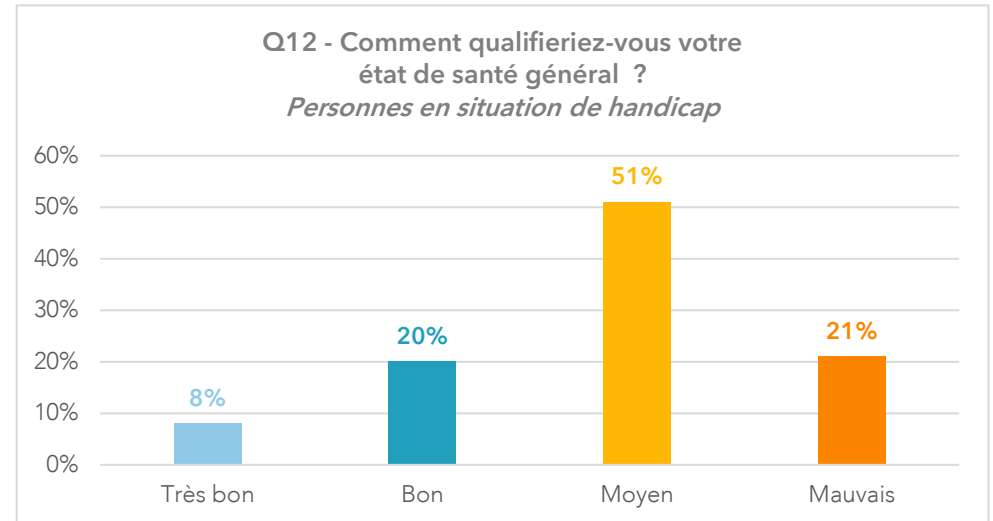
Les personnes en situation de handicap représentent 7% des participants, soit 51 réponses :

- 51% des personnes en situation de handicap perçoivent leur état de santé comme moyen et 21% comme mauvais.
- 75% des répondants en situation de handicap indiquent rencontrer des difficultés pour se soigner et accéder aux soins
- 26% des personnes avec un handicap expriment ne pas pratiquer d'activité physique
- 30% des personnes en situation de handicap déclarent ne pas être satisfaits de l'offre de santé sur le territoire, 45% se disent peu satisfaits, tandis que seulement 18% se déclarent plutôt satisfaits (dont 2% très satisfaits).

Les personnes vivant avec un handicap, qu'il soit psychique ou physique, rencontrent des obstacles plus importants pour accéder aux soins en France. Ces entraves découlent principalement de **problèmes d'accessibilité** et de **l'absence d'offres de prise en charge adaptées**. Ces difficultés peuvent entraîner un défaut de prise en charge ou une prise en charge tardive, impactant également les aidants proches.

Plus de la moitié des répondants éprouvent des difficultés à trouver des réponses satisfaisantes à leurs besoins en matière de santé. Parmi les difficultés soulevées, on note le manque d'accessibilité physique aux structures de santé, le manque de médecins, les difficultés administratives, les délais de prise en charge, des cas de maltraitance médicale, un manque d'information des professionnels aux handicaps invisibles, l'insuffisance de transport sanitaire adapté, et le manque de mobilité dans les territoires moins desservis.

La satisfaction à l'égard de l'offre de services de santé sur le territoire est globalement faible parmi les répondants en situation de handicap. Cette insatisfaction souligne la nécessité de repenser et d'**améliorer l'accessibilité des services de santé pour les personnes en situation de handicap**, en mettant en place des solutions adaptées à leurs besoins spécifiques, par exemple des consultations dédiées aux personnes avec des handicaps psychiques et physiques, un accompagnement à domicile et des structures de sport adapté.



5.2 D'importants besoins de services de santé pour les personnes âgées

Les personnes âgées représentent 43% des enquêtés, soit 314 réponses :

- 35% ont entre 60 et 74 ans
- 8% ont plus de 75 ans
- 75% des personnes âgées estiment que l'offre de soins et de services de santé pour les seniors sur le territoire est insuffisante et inadaptée

Les personnes âgées, en raison de leur propension accrue aux maladies chroniques, aux problèmes de santé mentale et neuro-dégénératifs, ainsi que de leur fragilité face aux risques de chutes et aux conditions météorologiques, **présentent des besoins spécifiques en matière de soins et de services de santé**. L'entourage joue un rôle crucial dans leur maintien en bonne santé.

À l'échelle du territoire du SCoT, les besoins les plus exprimés relatifs à l'offre de soins pour seniors concernent principalement :

- les professionnels de santé (87% des réponses),
- la nécessité d'informations sur les ressources locales (40%),
- la demande d'aides et de prestations ménagères à domicile (32%).

Il est possible d'observer des taux de réponses différents selon les territoires et les besoins spécifiques des seniors, notamment en ce qui concerne les besoins en professionnels de santé et les informations sur les ressources santé du territoire :

- Comparativement à la moyenne du territoire (87%), les personnes âgées vivant dans les CC DRAGA (97%), CC Drôme Sud Provence (96%), CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (95%) et CC des Baronnies en Drôme Provençale (90%) expriment un **besoin prioritaire autour des professionnels de santé**,
- Les personnes âgées des CC Drôme Sud Provence ; CC des Baronnies en Drôme Provençale et de l'agglomération de Montélimar déclarent **avoir davantage besoin d'informations sur les ressources santé du territoire** (respectivement 55% et 50% des réponses),
- **La question des soins à domicile à destination des personnes de plus de 60 ans sont globalement exprimées comme manquantes sur le territoire**, en particulier au niveau de l'agglomération de Montélimar (38% des réponses contre 26% en moyenne à l'échelle du territoire du SCoT).

Q36 - De quoi auriez-vous besoin en offre de soins et services de santé pour les personnes âgées ?

Plusieurs réponses possibles

EPCI	Besoins en pro. de santé	Informations sur les ressources santé du territoire	Livraison de médicaments	Soins à domicile	Aides et prestations ménagères à domicile
CA Montélimar-Agglomération	88%	50%	13%	38%	33%
CC Ardèche Rhône Coiron	83%	36%	25%	25%	28%
CC DRAGA	97%	29%	13%	29%	32%
CC Drôme Sud Provence	96%	55%	25%	21%	42%
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan*	95%	36%	14%	27%	27%
CC Dieulefit-Bourdeaux	85%	34%	11%	19%	31%
CC des Baronnies en Drôme Provençale	90%	50%	28%	28%	33%
CC Rhône Lez Provence	100% (1 réponse)	-	-	-	-
SCoT Rhône Provence Baronnies	87%	40%	19%	26%	32%

6 Santé mentale

6.1 Un fort enjeu de santé mental chez les jeunes de moins de 30 ans, les personnes en situation de handicap et les femmes

L'étude révèle des différences significatives dans l'état de santé physique et le bien-être mental des habitants du territoire en fonction du profil des enquêtés, en particulier selon leur âge, leur genre en encore s'ils se trouvent en situation de handicap :

- Près de 70% des **moins de 30 ans** estiment globalement être en bonne santé, mais un élément préoccupant émerge en ce qui concerne le bien-être mental, avec **42% qualifiant leur état de santé psychologique de « moyen »** et **4%** indiquent être en mauvais état psychologique.
- **27% des personnes en situation de handicap** qui se sentent moyennement bien mentalement et 14% indiquent être en mauvais état psychologique.
- **25 % des femmes** se sentent moyennement bien mentalement et 5% indiquent être en mauvais état psychologique.

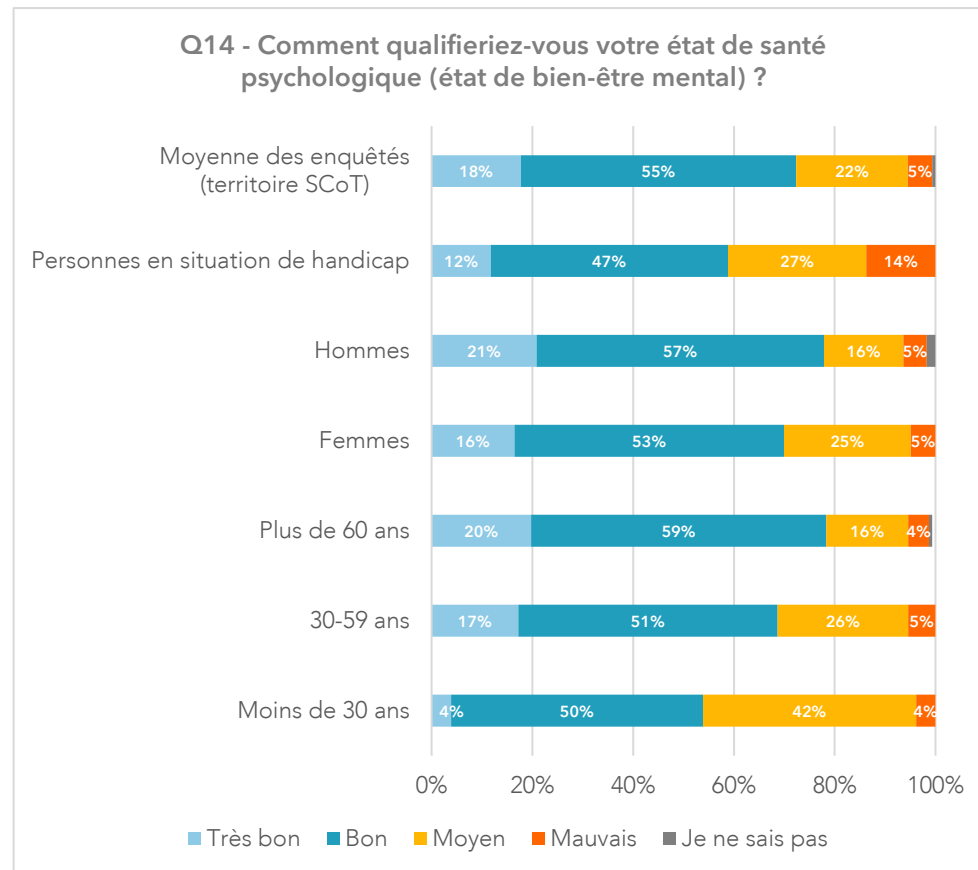
Bien que les moins de 30 ans soient le public le moins souvent diagnostiqué avec des problèmes de santé ou de pathologies, ce constat souligne un élément majeur à prendre en compte, en cohérence avec les tendances observées au niveau national.

6.2 Des besoins non couverts en matière de santé mentale

Les analyses de l'enquête et le constat autour des problématiques de santé mentale soulignent l'importance d'une connaissance de l'offre de proximité pour une prise en charge précoce et la réduction des situations de vulnérabilité.

Néanmoins, l'offre de soins relative à la santé mentale semble peu connue par les habitants puisque **67% des répondants déclarent ne pas connaître les ressources en santé mentale du territoire**. Parmi les 33% informés, seuls 28% en font usage. Les raisons de la non-utilisation des services disponibles sont variées :

- **Manque de disponibilité des professionnels** : les services ne sont pas toujours accessibles au moment opportun,
- **Délais d'attente trop longs** : les répondants font face à de longues périodes d'attente,



- **Insuffisance de professionnels** (psychologues et psychiatres) : la pénurie de ces professionnels entrave l'accès aux services.
- **Freins financiers** pour consulter en libéral : les coûts associés aux consultations privées représentent un obstacle pour les enquêtés
- **Problématiques de mobilité** : les difficultés à se déplacer entravent l'accès aux services.

Cette réticence à utiliser les ressources en santé mentale met en lumière des obstacles significatifs et souligne la nécessité de solutions pour rendre ces services plus accessibles. La sensibilisation, la réduction des délais d'attente, le renforcement des effectifs de professionnels et la prise en compte des contraintes financières et de mobilité apparaissent comme des leviers potentiels pour améliorer la situation.

6.3 Un sentiment s'isolement, facteur de risque en matière de santé

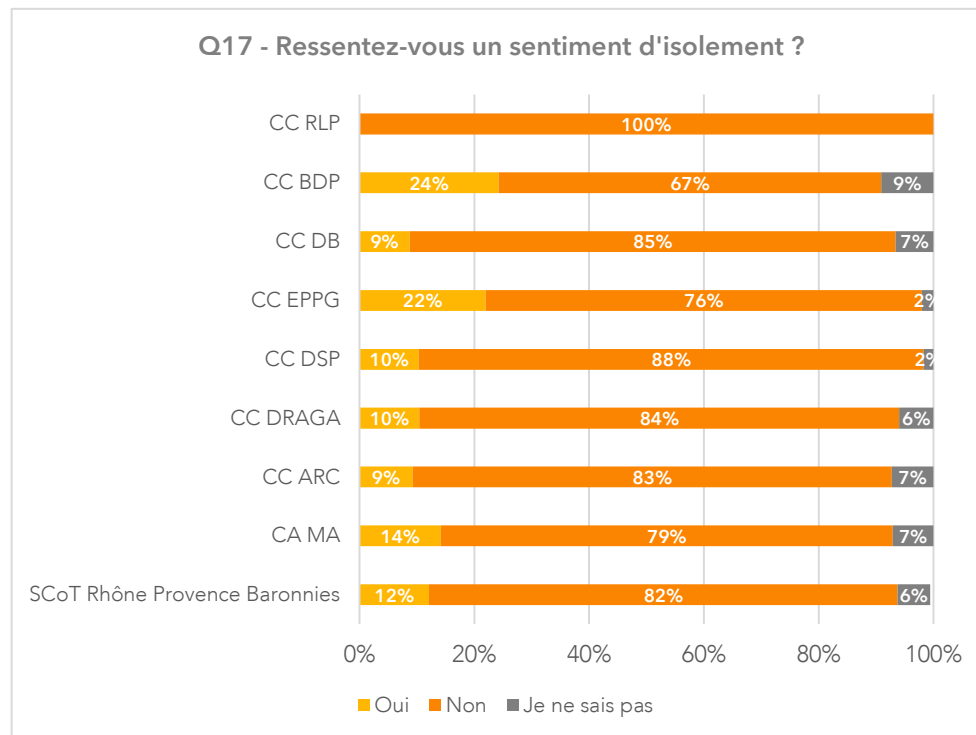
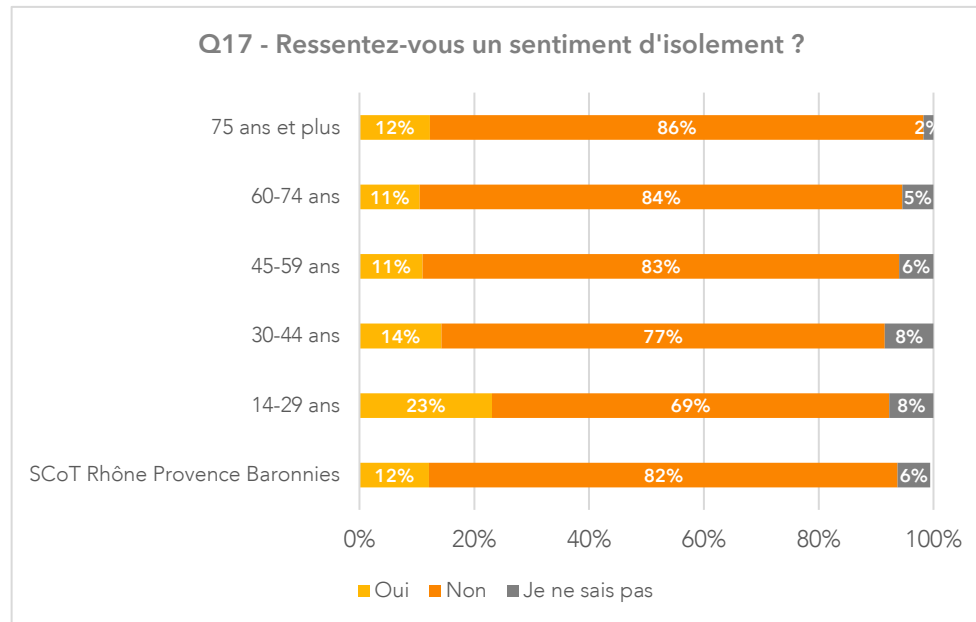
Le sentiment d'isolement, ayant des répercussions négatives sur le recours aux soins ainsi que sur la santé mentale et physique, est une préoccupation identifiée dans l'enquête.

Parmi l'ensemble des répondants, 12% expriment ressentir un sentiment d'isolement, soit 89 répondants :

- En corrélation avec l'enjeu de santé mentale, les résultats de l'enquête montrent que **ce sont les moins de 30 ans qui ressentent le plus le sentiment d'isolement dans le territoire.** (23% des 14-29 ans contre 12% en moyenne à l'échelle du territoire du SCoT),
- ce sont au niveau des CC des Baronnies en Drôme Provençale (24%) et Enclave des Papes-Pays de Grignan (22%) que les enquêtés déclarent davantage se ressentir un sentiment d'isolement.

Ces données soulignent la nécessité d'actions ciblées visant à atténuer le sentiment d'isolement, particulièrement dans les zones identifiées comme plus préoccupantes au regard des réponses à l'enquête.

Des initiatives de renforcement des liens sociaux et de soutien communautaire pourraient contribuer à améliorer la santé globale des habitants de ces territoire.



7 Cadre de vie, urbanisme et bien-être

La santé est influencée par de nombreux déterminants. Le cadre de vie, est l'un des principaux déterminants de la santé, puisqu'il influence jusqu'à 70% la santé et le bien-être des habitants.

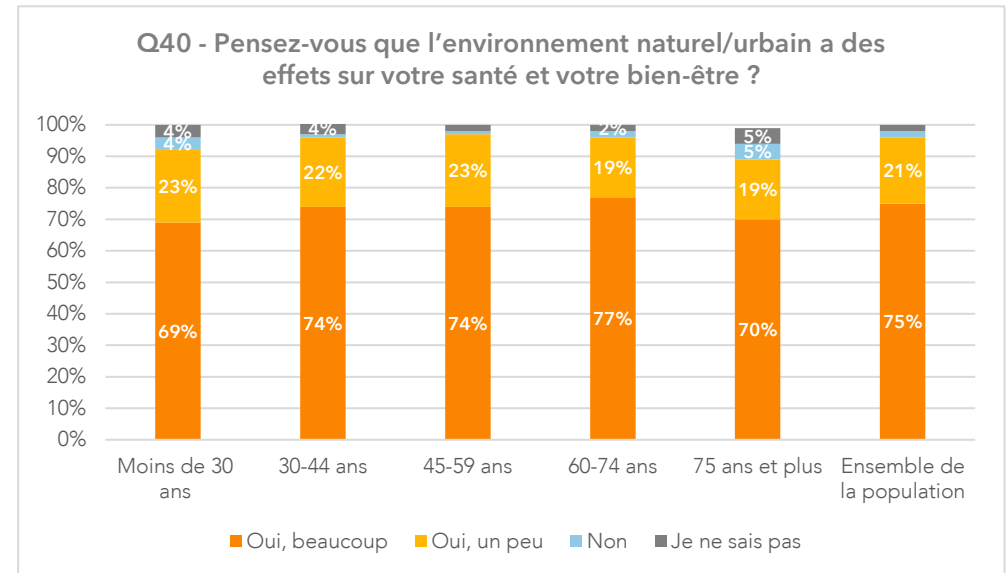
Les habitudes de vie et comportements individuels, la qualité du logement, les aménagements urbains et l'espace public et les espaces verts, sont de nombreux facteurs qui ont un impact positif et/ou négatif direct sur la santé et le bien-être des habitants.

7.1 Des habitants sensibilisés au lien entre l'environnement nature, l'urbanisme et la santé

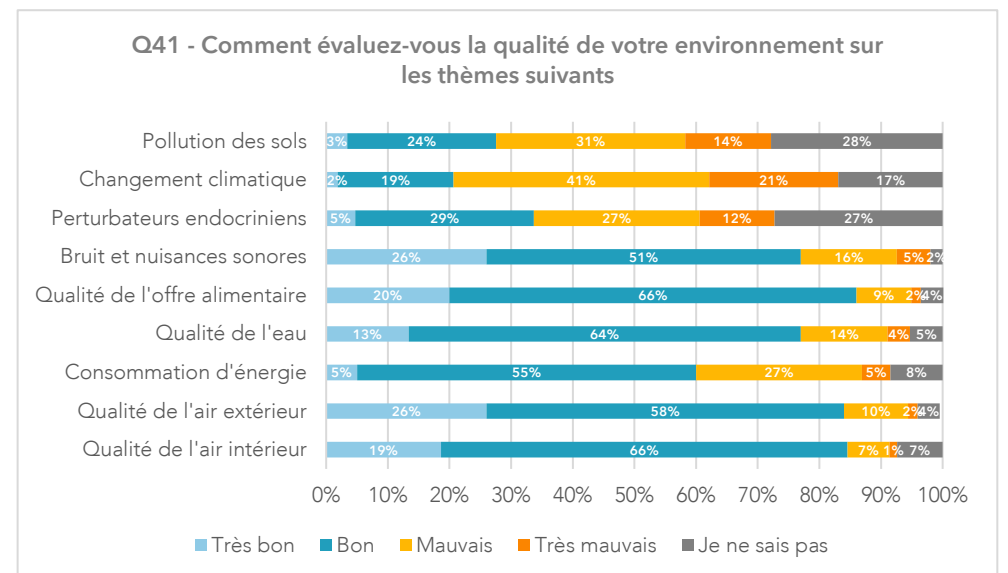
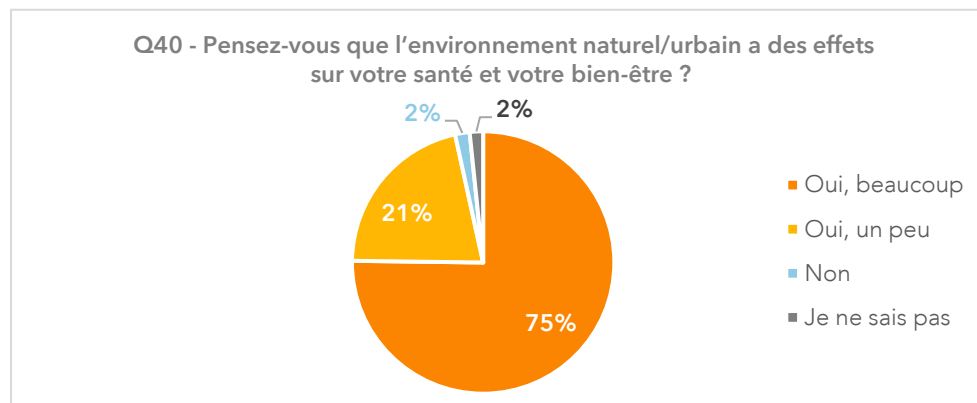
La grande majorité des habitants ont conscience de l'influence qu'exerce l'environnement et leur cadre de vie sur leur santé et leur bien-être : 97 % des répondants déclarent que l'environnement urbain et naturel a un impact sur la santé.

Ce sont en particulier les 60-74 ans qui semblent conscients du lien santé-environnement : par rapport à la moyenne du territoire, 77% des 60-74 ans indiquent que l'environnement a un fort effet sur leur santé et leur bien-être (contre 75% à l'échelle du SCoT).

La sensibilité des habitants vis-à-vis de la santé-environnement vient conforter l'idée que la promotion d'un urbanisme favorable à la santé est un sujet prioritaire sur le territoire. L'aménagement est un levier sur lequel s'appuyer pour déployer des projets d'urbanisme, d'aménagement et de planification qui s'inscrivent dans la démarche.



Les réponses des enquêtés montrent une sensibilité significative à l'impact de l'environnement sur leur santé et bien-être, avec une image majoritairement positive des différents facteurs environnementaux.



7.2 Des préoccupations sur la qualité des logements exprimées par les habitants

La majorité des répondants (62%) au sein du SCoT ne se considère pas concernée par des problèmes de santé dans leur logement.

A contrario, **38% des enquêtés** indiquaient être préoccupés par la qualité de leur logement. Les problématiques de **température** (20%), de **nuisances sonores extérieures** (15%) et de **humidité** (12%) sont les principales préoccupations des habitants.

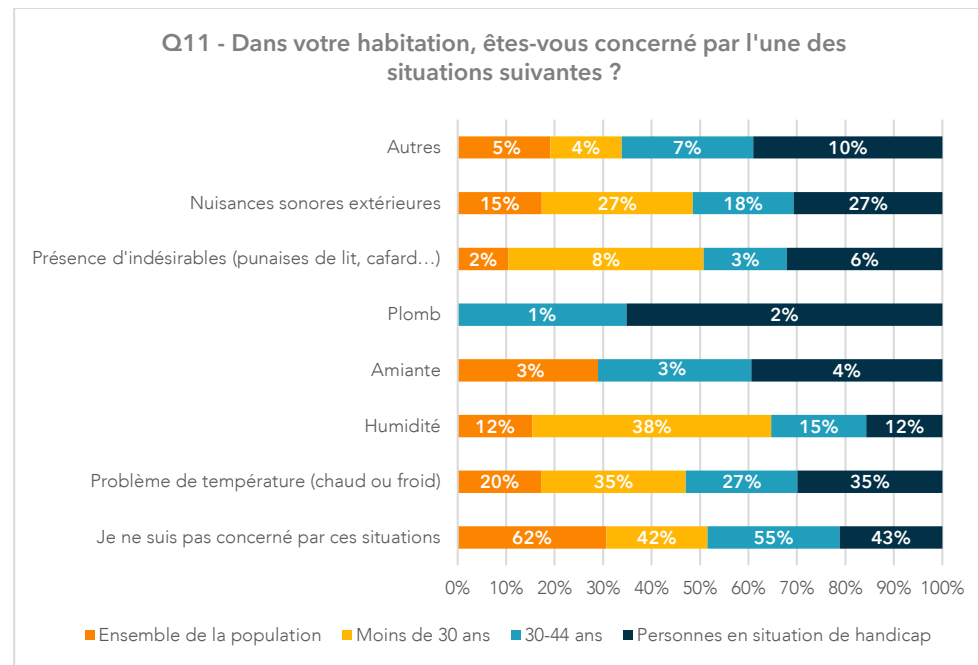
L'analyse des données, en comparaison de la moyenne territoriale, révèle des préoccupations plus fortes sur certains territoires concernant les problématiques de santé liées au logement :

- Les problèmes de **température** sont particulièrement mentionnés dans les CC Baronnie en Drôme Provençale (30% des répondants), CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (26%), CC Dieulefit-Bourdeaux (25%). Ces situations peuvent entraîner des impacts négatifs sur la santé, favorisant le développement de maladies cardiovasculaires, respiratoires et des problèmes de santé mentale tels que le stress, l'anxiété et la dépression.
- Des problèmes de **humidité** sont également signalés par des habitants des CC Drôme Sud Provence (16%), CC Baronnie en Drôme Provençale (15%), CC Enclave des Papes-Pays de Grignan (14%).
- Les habitants de la CC Enclave des Papes-Pays de Grignan ayant répondu à l'enquête se disent être particulièrement préoccupé par la **présence d'amiante** dans leur domicile (6% des réponses).

Ces constats mettent en lumière la nécessité d'améliorer l'isolation thermique et phonique des logements pour préserver la santé globale des résidents.

L'hypothèse à évoquer ici est la prévalence de **situations de vulnérabilité économique** chez les populations les plus jeunes de moins de 30 ans et les 30-44 ans. Ces populations sont plus susceptibles de rencontrer des situations de précarité énergétique ou de logement de moindre qualité (isolation thermique et sonore).

L'analyse des résultats de l'enquête suggèrent également que les **personnes en situation de handicap** rencontrent plus fréquemment des problèmes à domicile tels que la température et l'humidité. Ceci pourrait être lié à une offre de logements moins adaptée à leurs besoins spécifiques, limitant ainsi leurs options de changement d'habitat en fonction des problématiques rencontrées. Ces observations soulignent la nécessité d'améliorer l'accessibilité et l'adaptabilité des logements pour les personnes en situation de handicap.



7.3 Un accès à des espaces verts et naturels même si certains publics sont moins favorisés : les jeunes et les personnes en situation de handicap

La présence d'espaces verts de proximité figure parmi les déterminants de santé d'une population. Un espace de vert de proximité a en effet un impact sur :

- La santé mentale et l'isolement des personnes (lieux de rencontres et d'interactions sociales, pratique d'une activité physique).
- Le rafraîchissement des températures, notamment en période de fortes chaleurs.
- La biodiversité et son caractère protecteur pour la santé (source d'une alimentation équilibrée, rôle protecteur en favorisant les défenses immunitaires).

Les analyses de l'enquête montrent que **84 % des répondants indiquent que leur logement dispose d'un jardin**. Parmi les répondants qui déclarent ne pas habiter dans un logement avec jardin, 95 % d'entre eux disent habiter à proximité d'un espace vert ou de nature (forêt, jardin public, parc...). Un constat qui est cohérent

avec la prédominance de maison individuelle pavillonnaire dans le territoire du SCoT (70% des résidences principales sont des maisons).

Bien que la majorité des jeunes disent avoir un jardin (65% des réponses), il est possible de constater que, par rapport à la moyenne du territoire, davantage de jeunes de moins de 30 n'en disposent pas. Il est possible de faire le même constat pour les personnes en situation de handicap : la majorité d'entre elles ont un jardin (72%) et 28% indiquent qu'elles n'en disposent pas.

Néanmoins, pour les populations qui n'ont pas de jardin, la plupart indique habiter à proximité (moins de 15 minutes à pied) d'un espace vert ou de nature (forêt, jardin public, parc...).

7.4 Les espaces verts, les zones d'ombre, les modes de transport, les lieux de rencontre, l'accessibilité aux personnes à situation de handicap : des enjeux prioritaires pour les habitants

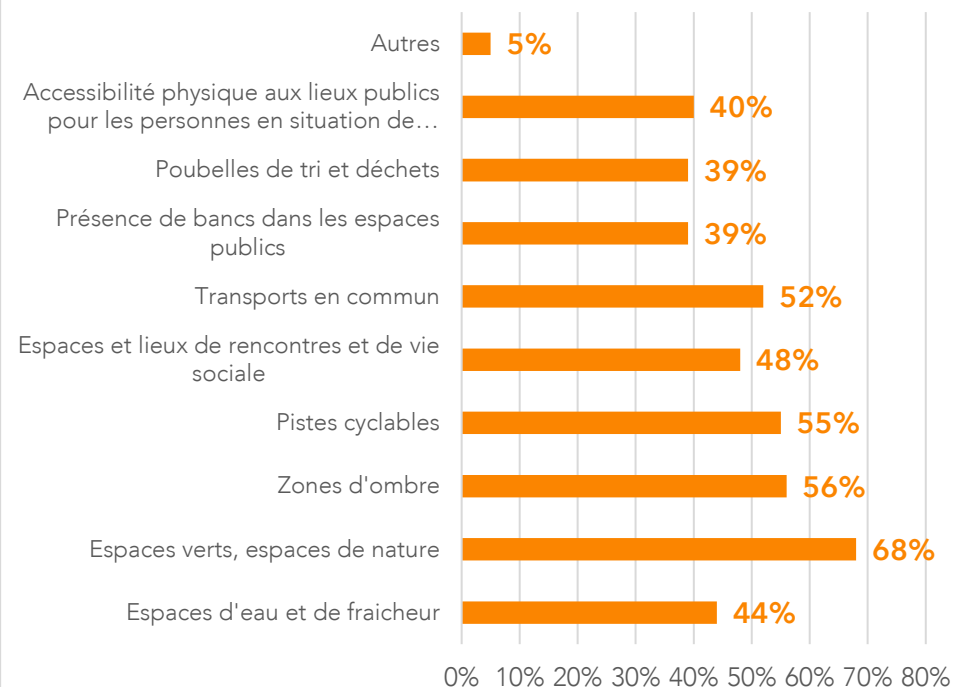
Les principaux types d'aménagements essentiels pour améliorer la santé et le bien-être exprimés par les habitants concernent :

- Les espaces verts et de nature, les zones d'ombre et les espaces de fraîcheurs
- Les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle
- Les lieux de rencontre et de vie sociale
- L'accessibilité aux lieux publics pour personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

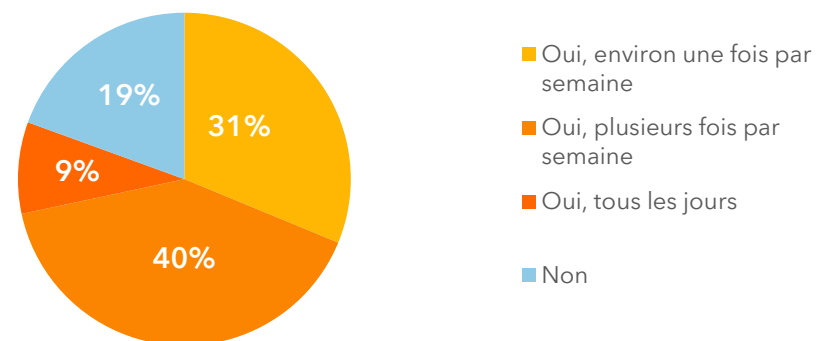
7.5 Une « culture du sport » visible dans le territoire et une population sensibilisée à la pratique régulière d'une activité physique

Le territoire du SCoT bénéficie d'une importante pratique d'activité physique régulière avec **81% des répondants qui déclarent en pratiquer au moins une fois par semaine et au plus tous les jours.**

Q45 - Quels types d'aménagements pensez-vous essentiels pour améliorer la santé et le bien-être des habitants ?



Q16 - Pratiquez-vous une activité physique régulière, minimum 30 minutes ? (Marche, vélo, sport collectif, ...)



Les habitants des CC Dieulefit Bourdeaux et CC Drôme Sud Provence tendent davantage à pratiquer une activité physique que la moyenne.

La CC Baronnie en Drôme Provençale présente deux profils distincts au sein de sa population : 54% des habitants pratiquent régulièrement une activité physique, tandis que 27% n'en pratiquent pas du tout, ce qui constitue la plus importante part d'enquêtés déclarant ne pas pratiquer d'activité physique.

Comparativement à la moyenne du territoire, les habitants ayant répondu à l'enquête des CC Baronnie en Drôme Provençale, CC Enclave des Papes-Pays de Grignan et CA Montélimar Agglomération, tendent à être plus sédentaire et ne pratiquent pas une activité physique de régulière. Cependant, même dans ces territoires, une part importante de la population pratique une activité physique une fois par semaine, soulignant que la pratique régulière est moins présente mais n'est pas inexistante.

7.6 Une pratique physique plus présente chez les tranches d'âges les plus élevées

Ces constats soulignent également la diversité des habitudes physiques et sportives au sein des différentes tranches d'âge.

Parmi les répondants pratiquant une activité physique au moins plusieurs fois par semaine et au mieux tous les jours, **les personnes âgées de plus de 60 ans** se démarquent en représentant **57%** de cette catégorie. Seulement 15% d'entre eux déclarent ne pas pratiquer du tout, tandis que 30% en pratiquent une fois par semaine.

Même si la pratique d'une activité physique régulière est moins prégnante chez les jeunes de moins de 30 ans, la majorité d'entre eux reste active, avec une proportion significative pratiquant plusieurs fois par semaine une activité physique. Néanmoins près d'un quart d'entre eux semblent être sédentaires et indiquent ne pas en pratiquer.

Q16 - Pratiquez-vous une activité physique régulière, minimum 30 minutes ? (Marche, vélo, sport collectif, ...)

EPCI	Oui, environ une fois par semaine	Oui, plusieurs fois par semaine	Oui, tous les jours	Non
CA Montélimar-Agglomération	36%	34%	7%	23%
CC Ardèche Rhône Coiron	32%	38%	9%	21%
CC DRAGA	30%	39%	9%	22%
CC Drôme Sud Provence	31%	48%	10%	10%
CC Enclave des Papes-Pays de Grignan*	34%	40%	4%	22%
CC Dieulefit-Bourdeaux	29%	46%	12%	13%
CC des Baronnie en Drôme Provençale	18%	45%	9%	27%
CC Rhône Lez Provence	-	100% (1 réponse)	-	-
SCoT Rhône Provence Baronnie	31%	40%	9%	19%

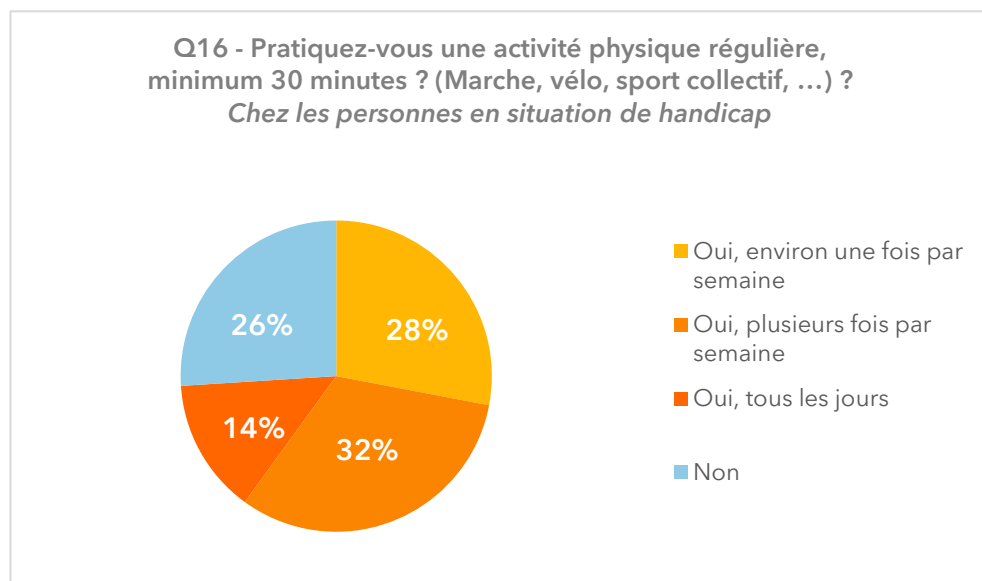
7.7 Une pratique physique plus présente chez les tranches d'âges les plus élevées

Sur le territoire du SCoT, **26% des répondants en situation de handicap indiquent ne pas pratiquer d'activité physique du tout**, un taux supérieur au taux global (19%). Cela souligne que les situations de handicap peuvent constituer des freins à l'accès à une activité physique, malgré les bienfaits préventifs et curatifs associés.

Les handicaps inclus dans cette enquête englobent les handicaps sensoriels, moteurs, psychiques, ainsi que certaines maladies chroniques handicapantes comme le diabète, les cancers, et les maladies cardio-vasculaires et respiratoires avancées.

Parmi les handicaps, ce sont les pathologies psychiques (dépression, anxiété, addictions) qui représentent les plus grands freins à l'accès à l'activité physique, avec 27% des personnes concernées ne pratiquant aucune activité physique. Les problèmes d'audition suivent avec 22% des personnes ne pratiquant pas du tout d'activité physique. Les pathologies de la vue, les maladies chroniques, et les handicaps moteurs se situent autour de 19-20% de non-pratiquants.

Contrairement à l'idée préconçue, les problématiques de vue et les handicaps moteurs ne conduisent pas aux taux les plus élevés de non-accessibilité de l'offre. L'enquête met en lumière un enjeu d'accompagnement des personnes avec des pathologies psychiques vers l'activité physique, reconnue comme favorable à la santé mentale, aux interactions sociales, et à la santé physique.



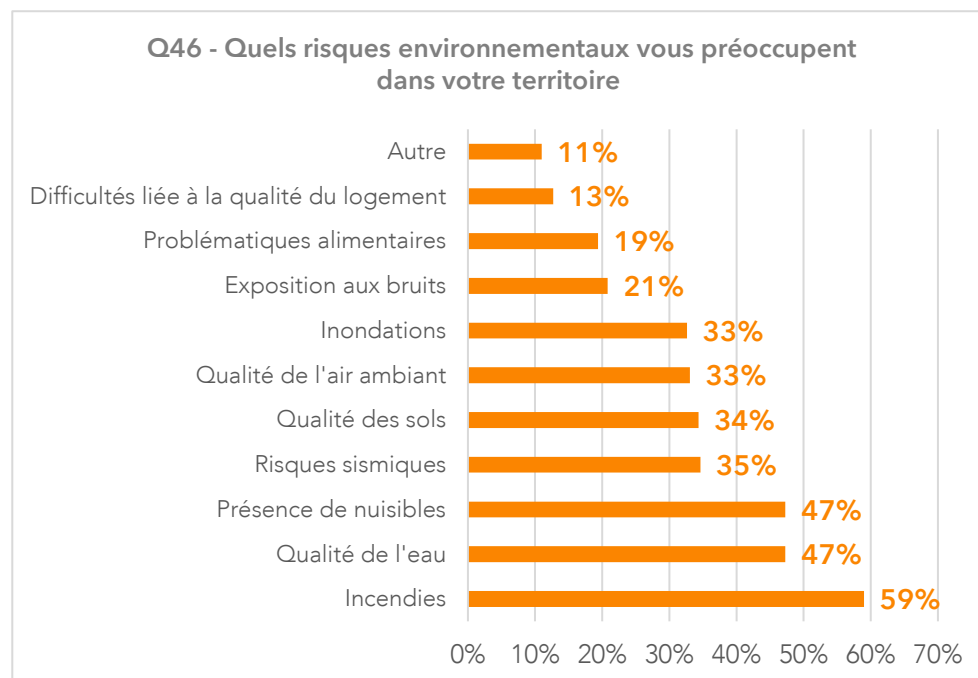
7.8 Des préoccupations exprimées liées aux risques naturels et industriels

Les enquêtés ont exprimé des inquiétudes spécifiques liées à l'environnement, mettant en évidence des préoccupations importantes :

- Les **risques d'incendie** représentent la principale préoccupation pour 59% des répondants.
- La **qualité de l'eau potable** est une préoccupation partagée par 47% des répondants.
- La présence de **nuisibles** est une préoccupation partagée par 47% des répondants.

Ces préoccupations mettent en lumière la nécessité de développer des stratégies de gestion des risques, d'améliorer la qualité de l'eau et de mettre en place des mesures efficaces pour prévenir la présence de nuisibles. On retrouve également des inquiétudes liées à l'environnement tels que le **nucléaire** (principalement exprimé par les enquêtés résidants dans la CA de Montélimar) et les **pesticides**.

En matière de **maladies**, ce sont les **allergies** qui préoccupent le plus les habitants. La tendance à la hausse des allergies au niveau national est liée au changement climatique, notamment à la hausse des températures.



8 Conclusion

L'enquête-habitant souligne la nécessité de renforcer l'accès aux soins, d'améliorer l'information de santé, de promouvoir l'activité physique inclusive, et de prendre en compte les spécificités des différents groupes d'habitants dans les politiques de santé et d'aménagement du territoire.

La population du territoire du SCoT exprime un bon état de santé global, notamment chez les personnes âgées de plus de 60 ans. Des enjeux prioritaires sont toutefois exprimés concernant les **maladies chroniques**, les **maladies psychiques**, les **problématiques dentaires** et celles qui concernent **l'obésité et le surpoids**. Chez les enfants des répondants, ils sont davantage concernés par les troubles de la vision, les troubles de l'attention et les maladies chroniques.

L'**accès aux soins et au système de santé** présente des défis majeurs en matière d'**offre de premier recours** (médecin généraliste, infirmière, orthophoniste, dentiste et sage-femme) et de second recours (spécialistes). La principale raison exprimée concerne le **manque d'offre de professionnels de santé de proximité** qui amène à des situations de **freins géographiques** et d'**importants délais d'attente** pour consulter. Des risques de **ruptures dans les parcours de soins** en raison d'un manque de médecins traitants est également visible, notamment chez les populations les plus jeunes. **Des besoins non couverts en santé mentale** et un manque d'offre adaptée aux personnes en situation de handicap sont particulièrement observés.

Le cadre de vie sur le territoire du SCoT est favorable à la santé des habitants avec un accès facilité aux **espaces verts et naturels de proximité**. Des préoccupations sont toutefois exprimées concernant la **qualité des logements**, notamment en matière de température et d'humidité, pouvant impacter négativement la santé des personnes (hypothermie, développement de l'asthme et d'allergies...).

Les habitudes de vie et les comportements individuels montrent un territoire sensibilisé à **l'activité physique**, particulièrement chez les tranches d'âges plus élevées, en cohérence avec le taux de réponses des plus de 60 ans. Cependant, des barrières, telles que l'accessibilité physique et psychique à l'activité physique pour les personnes en situation de handicap viennent en freiner l'accès.

L'**accès aux actions de prévention et à l'information** de santé doit être renforcé, avec une attention particulière pour les publics les plus jeunes.

Les populations semblent sensibilisées aux enjeux environnementaux et expriment des préoccupations particulières concernant les risques d'incendie, la qualité de l'eau, la présence grandissante de nuisibles dont les moustiques tigres et la pollution des sols. Le lien entre environnement urbain et naturel et la santé humaine est partagé par les habitants.

Données analysées issues de l'enquête en ligne « Comment ça va ? » menée d'octobre à décembre 2023
dans le cadre de la procédure d'élaboration du SCoT Rhône Provence Baronnies

Réalisation : Syndicat Rhône Provence Baronnies

Contact : contact@srpb.fr

Plus d'information : www.srpb.fr



HIPPOCRATE
DEVELOPPEMENT